



Avignon, le 25 juin 2019

Plan canicule : Le préfet déclenche le niveau « ALERTE CANICULE »

Le préfet de Vaucluse a déclenché ce jour le niveau 3 « alerte canicule » du plan départemental.

Météo France a placé le département de Vaucluse en vigilance météorologique de niveau **orange** en prévision de très fortes chaleurs sur plusieurs jours consécutifs. Les températures observées aujourd'hui vont se maintenir et s'accroître dans les jours à venir, notamment jeudi et vendredi où l'on dépassera les 40° sur une très grande partie du département.

La préfecture a alerté l'ensemble des maires et des services sanitaires du département, ainsi que les structures d'accueil de jour et les centres d'hébergement.

Les mesures de prévention suivantes ont immédiatement été mises en œuvre :

- ☞ surveillance de la permanence des soins auprès des médecins de ville,
- ☞ mise en place de l'accueil des personnes à risque dans des locaux rafraîchis.

Quelques conseils utiles de prévention en cas de fortes chaleurs :

- ☞ maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais),
- ☞ buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- ☞ rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps au moins le visage et les avant-bras plusieurs fois par jour,
- ☞ passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale...),
- ☞ évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique,
- ☞ pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et si nécessaire, osez demander de l'aide.

Le préfet rappelle qu'il appartient à chacun de respecter les conseils de prévention et de signaler toute personne en danger autour de soi.

Numéro utile :

Une plate-forme téléphonique nationale **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe), activée de 9h00 à 19h00, donne conseils et recommandations, et traite les demandes d'informations générales.

Pour toute information complémentaire :

www.sante.gouv.fr
www.paca.ars.sante.fr
www.santepubliquefrance.fr

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

Contact Presse
pref-communication@vaucluse.gouv.fr